



CABINET DU PREMIER MINISTRE
PROJET INTEGRE DE DEVELOPPEMENT URBAIN ET DE RESILIENCE MULTISECTORIELLE
(PIDUREM - P175857)
BP : 10 932, Niamey Tél. : (+227) 20 75 20 71 ou 20 75 20 72
Email : prgcd@gmail.com

EVALUATION PRELIMINAIRE DES RISQUES DE SECURITE (ERS)

Février 2022

Résumé

Le Gouvernement du Niger prépare, avec l'appui de la Banque mondiale, le Projet Intégré de Développement Urbain et de Résilience Multisectorielle (PIDUREM). Les objectifs de Développement du PIDUREM sont de « réduire les risques liés à la fragilité et aux risques climatiques en améliorant la gestion urbaine intégrée, la prestation de services, l'accès à l'emploi et la résilience des infrastructures dans les municipalités et régions ciblées du Niger ».

Le projet cherche à atteindre cet objectif à travers des interventions organisées autour des composantes suivantes :

- Composante 1 : Investissements dans des infrastructures municipales résilientes pour un développement urbain durable et de résilience aux risques climatiques ;
- Composante 2 : Renforcement de la gestion urbaine pour un développement urbain résilient ;
- Composante 3 : Composante contingence (CERC) ;
- Composante 4 : Gestion du projet.

Le PIDUREM a une couverture nationale. La sélection des communes bénéficiaires du Projet a été basée sur les critères suivants : (i) le niveau de capacité des municipalités urbaines, (ii) le potentiel d'impact économique, (iii) l'exposition à la fragilité, et (iv) le risque d'inondation et les impacts des inondations de 2020. Sur la base de ces critères, 14 municipalités prioritaires ont été retenues.

Pour se faire, un le Gouvernement du Niger a élaboré un Plan d'Engagement Environnemental et Social (PEES) afin de se conformer au Cadre Environnemental et Social (CES) de la Banque Mondiale notamment les normes environnementales et sociales 1 et 4 (NES1 et NES4) de la Banque Mondiale qui exigent que les emprunteurs évaluent et gèrent les risques et impacts sociaux potentiels découlant des opérations financées par celle-ci, *y compris les menaces contre la sécurité humaine, les conflits intercommunautaires ou interétatiques, ainsi que la criminalité ou la violence générale. Ainsi, la présente* Évaluations des Risques de Sécurité (ERS) et des Plans de Gestion de Sécurité (PGS) qui identifient et atténuent les risques posés par des niveaux élevés de conflit et de violence. Ces menaces contre la sécurité humaine dans les zones d'opération des projets doivent être suivies, atténuées ou gérées pendant la mise en œuvre du projet dans la mesure où elles affectent les bénéficiaires, les actifs du projet et la réussite des objectifs de développement des projets.

Sur le plan juridique, la présente étude sur l'Évaluation préliminaire des Risques de Sécurité répond aux normes environnementales et sociales 1 et 4 (NES1 et NES4) de la Banque Mondiale. Aussi, sur le plan national il existe plusieurs textes juridiques dans le domaine de la sécurité de manière générale et de la protection de l'Environnement qui sont important à prendre en compte dont Constitution du 25 novembre 2010, la Loi n° 2017-06 du 31 mars 2017 déterminant les principes fondamentaux de l'organisation de la protection civile du Niger, La partie réglementaire du code du travail, , l'Ordonnance N° 93-015 du 2 mars 1993 fixant les principes d'Orientation du Code Rural.

Sur le plan institutionnel, les Forces Nationales de Défense et de sécurité (FDS) constituées des Forces Armées Nigériennes, la Police Nationale, la Gendarmerie Nationale, la Garde Nationale du Niger, les Eaux et Forêts et la Douane Nationale, sont les principales institutions officielles au niveau national chargées d'assurer la sécurité intérieure et l'ordre public. Elles sont appuyé dans leur mission par d'autres forces en présence sur le territoire nationale dans le cadre de la coopération militaire inter-Etats (la force BARKHANE, EUCAPE SAHEL.

Depuis un certain nombre d'années, la sécurité est devenue un enjeu important voire crucial au Niger.

Au cours des deux dernières décennies, les violences en zone rurale se sont aggravées à la frontière entre le Mali et le Niger, sur fond de rivalités entre communautés pour le contrôle de l'espace et de difficulté des Etats à réguler les conflits locaux. Dans le sillage des rébellions arabo-touareg des

années 1990 et 2000, l'accès aux armes de guerre a changé la nature de la violence et l'a rendue beaucoup plus meurtrière. Peu à peu, une génération de jeunes hommes vivant du métier des armes s'est constituée dans cette région. Ces derniers sont principalement issus des communautés nomades (notamment touareg daoussaak et peul) et parfois même des mercenaires étrangers. Des entrepreneurs politiques les ont utilisés pour constituer des milices communautaires, essentiellement au Mali mais aussi au Niger, avec la milice peulh du Nord-Tillabéri, une région frontalière du Nord-Ouest du Niger particulièrement affectée par la violence. Ainsi, vers la fin des années 1998 la situation sécuritaire a commencé à se dégrader dans la région de Tillabéri du fait de la circulation des armes et de la montée des tensions entre les communautés. Dans un contexte régional miné par le terrorisme et confronté aux conséquences sociales de la quasi absence de développement économique, le Niger est aujourd'hui confronté à d'immenses défis dont la réussite à pour enjeu le maintien de la paix et la sécurité sur le territoire. Les événements intervenus au Mali avec la présence d'Al Qaeda au Maghreb Islamique (AQMI) et l'apparition de Boko Haram dans le Nord-Nigéria et la région du Lac Tchad, mettent le Niger dans une situation presque d'encerclement. Confronté à de vastes territoires à contrôler, le Niger est particulièrement vulnérable à l'instabilité qui sévit dans la bande sahélo-saharienne. Le pays fait face à des actions terroristes multiples et multiformes et à une criminalité transfrontalière inquiétante (trafics d'armes, de munitions, d'explosifs, de drogue, migrants, d'êtres humains). Leur impact sur la vie sociale, politique, religieuse et économique est incalculable compte tenu de la position du pays.

Dans la zone d'intervention du PIDUREM la situation sécuritaire se présente comme suit :

- Région d'Agadez : banditisme armé, insécurité résiduelle, trafic de migrants ;
- Région de Maradi : banditisme armé, insécurité résiduelle, criminalité transfrontalière ;
- Régions de Tillabéri et Tahoua : banditisme armé, insécurité résiduelle, incursions répétées de groupes armés non-étatiques (GANE) ;
- Région de Diffa : banditisme armé, insécurité résiduelle, attaques répétées de groupes armés non-étatiques (GANE) suivis de morts et d'enlèvement de civils ;
- Région de Dosso : banditisme armé, insécurité résiduelle ;
- Région de Zinder : actes isolés menés par certains groupes de jeunes dans les centres urbains ;
- Région de Niamey : la petite criminalité (vols, braquages de véhicules...), menace d'enlèvement et les mouvements de contestations.

Les facteurs de risques dans la zone du PIDUREM sont le contexte sécuritaire, les attaques des camps et patrouilles militaires par les GANE et leurs incursions dans les villages et communes, les déplacements des populations vers les zones les plus en sécurité, les conflits intercommunautaires, la pauvreté, la dégradation de l'environnement, les changements climatiques, l'insécurité alimentaire, et l'éloignement des certaines communes.

Les principaux facteurs de risques deviennent des risques lors qu'il y a exposition. Le projet c'est-à-dire le personnel, les biens, les prestataires et tous les moyens qui seront déployés s'exposeront à ces risques. Ainsi les principaux risques identifiés pour le PIDUREM sont :

- Les risques d'attaques, d'enlèvement de véhicule ou des infrastructures du projet
- Les risques d'abandon des sites ou des réalisations du projet
- Les risques de changement de priorités ou d'objectifs du projet
- Les risques d'accroissement de nouveaux besoins, réorientation des investissements du projet
- Les risques de suspicions, manques de main d'œuvre, sabotage des réalisations du projet
- Les risques de conflits intercommunautaires
- Les risques de vol / vandalisme.

L'évaluation des de ces risques a donné les résultats suivants :

⇒ **Trois risques de priorité 2**: (i) Les risques d’attaques, d’enlèvement de véhicule ou des infrastructures du projet, (ii) les risques d’accroissement de nouveaux besoins, réorientation des investissements du projet, (iii) les risques d’abandon des sites ou des réalisations du projet : qui ont une probabilité d’occurrence moins élevée et des dommages moyens. A traiter dans un second temps. Le danger ou l’exposition à celui-ci n’est pas négligeable et des améliorations ou des mesures de prévention doivent être prises afin de supprimer le danger ou faire diminuer l’évaluation du risque.

⇒ **Quatre risques de priorité 3** : (i) les risques de changement de priorités ou d’objectifs du projet, (ii) les risques de suspicions, manques de main d’œuvre, sabotage des réalisations du projet, (iii) les risques de conflits intercommunautaires, (iv) les risques de vol / vandalisme : ceux qui ont une probabilité d’occurrence moyenne à faible et des dommages acceptables. A traiter ultérieurement, pas d’amélioration urgente. Le danger ou l’exposition à celui-ci est réelle mais ne présente pas de caractère d’urgence dans son traitement.

A partir de cette analyse des risques sécuritaires sur la base des facteurs de risques, l’évaluation des risques sécuritaires a été faite pour les communes cibles. L’évaluation des risques au niveau des différentes communes d’intervention du projet est présentée dans le tableau suivant :

Risques globaux de sécurité par commune d’intervention du PIDUREM

Région	Départements concernés	Communes d’intervention	RISQUES					
			Attaques, d’enlèvement de véhicule ou des infrastructures du projet	Abandon des sites ou des réalisations du projet	Réorientation des investissements du projet	Suspensions, manques de main d’œuvre, sabotage des réalisations du projet	Risques de vol / vandalisme des biens du projet	Conflits intercommunautaires
Agadez	Tchirozerine	Agadez	Très élevé	Moyen	Faible	Faible	Faible	Faible
Diffa	Diffa	Diffa	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible
Dosso	Gaya	Gaya;	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible
	Dosso,	Dosso	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible
Maradi	Madarounfa	Ville de Maradi	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible
	Tessaoua ;	Tessaoua ;	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible
Tahoua	Tahoua;	Ville de Tahoua	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible
	Illéla	Illéla ;	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible
Tillabéri	Tillabéri	Tillabéri	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible
	Kollo;	Kollo	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible
	Tera;	Tera;	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible
	Say,	Say,	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible
Zinder	Ville de Zinder	Ville de Zinder	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible
Niamey	Niamey	Niamey	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible	Faible

Très élevé  Moyen  Faible 

La gestion de risques de sécurité dans les zones d’intervention du programme PIDUREM nécessite un examen approfondi des principaux risques identifiés et évalués mais aussi des responsabilités des différents acteurs à tous les niveaux. Ensuite il sera établi un plan de gestion des risques qui comprend des mesures de prévention et des mesures de protection. Le Plan de Gestion des risques est prévu au démarrage du programme néanmoins nous proposons des pistes pour la gestion des risques notamment des mesures à prendre. Pour se faire le PGS va s’appuyer sur les mesures suivantes :

- La culture de la sécurité : le renforcement d’une culture de sécurité au travail vise à développer une perception du risque partagée par tous les membres de l’entreprise,

avec comme résultat un ensemble de comportements et de pratiques sécuritaires réduisant significativement la fréquence et la gravité des accidents ;

- Les mesures de préventions : le programme PIDUREM mettra en place un dispositif de planification stratégique qui s'appuiera sur les principaux facteurs de risques ;
- Les mesures protections : Autrement dit le projet mettra en place des actions d'atténuation des effets, un mécanisme de gestion de plaintes et des mesures de compensation ;
- L'engagement des communautés et mécanisme de règlement des griefs relatifs aux problèmes de sécurité.

Conformément aux normes NES1 et NES 4 des politiques de sauvegarde Environnementale et Sociale de la Banque Mondiale le PIDUREM a commandité cette étude d'évaluation préliminaires des risques sécuritaire dans ses zones d'intervention. Il s'agit principalement des risques liés contexte sécuritaire du Niger animés par les Groupe armés non Etatiques, les déplacements des populations fuyant les conflits, l'insécurité transfrontalière, l'insécurité alimentaire née des effets climatiques Ces risques peuvent s'aggraver si des dispositions ne sont pas prises à temps et le projet a intérêt à prendre des mesures idoines afin de garantir des investissements durables et pouvoir faire le redressement et la stabilisation de cette zone du Sahel.

Ainsi, l'analyse du contexte sécuritaire des zones d'intervention du PIDUREM et la perception de risques sécuritaire par les parties prenantes, ont permis d'évaluer les impacts de principaux risques identifiés et de proposer des mesures globales relatives. Il s'agit entre principales : (i) la culture de la sécurité, la prévention des risques, la protection des personnes et des biens, les respects des consignes de sécurité, la mise en place du mécanisme des gestion des plaintes et l'implication de tous les acteurs. Ces mesures ont pour but de mener les activités du projet dans des conditions sécuritaires.

- SUMMARY

The Government of Niger is preparing, with the support of the World Bank, the Integrated Project for Urban Development and Multisectoral Resilience (PIDUREM). The development objectives of PIDUREM are "to reduce the risks linked to fragility and climate risks by improving integrated urban management, service delivery, access to employment and the resilience of infrastructure in the targeted municipalities and regions. of Niger ”.

The project seeks to achieve this objective through interventions organized around the following components:

- Component 1: Investments in resilient municipal infrastructure for sustainable urban development and resilience to climate risks;
- Component 2: Strengthening urban management for resilient urban development;
- Component 3: Contingency component (CERC);
- Component 4: Project management.

PIDUREM has national coverage. The selection of the project beneficiary communes was based on the following criteria: (i) the level of capacity of urban municipalities, (ii) the potential for economic impact, (iii) exposure to fragility, and (iv) the risk of flooding and the impacts of the 2020 floods. On the basis of these criteria, 14 priority municipalities were selected.

To do so, the Government of Niger has developed an Environmental and Social Engagement Plan (PEES) in order to comply with the Environmental and Social Framework (CES) of the World Bank, in particular environmental and social standards 1 and 4 (NES1 and NES4) of the World Bank which require borrowers to assess and manage the potential social risks and impacts arising from operations financed by the Bank, including threats to human security, inter-community or inter-state conflicts, as well as criminality or general violence. Thus, this Security Risk Assessment (SRA) and Security Management Plans (PGS) which identify and mitigate the risks posed by high levels of conflict and violence. These threats to human security in project areas of operation should be monitored, mitigated or managed during project implementation as they affect beneficiaries, project assets and the success of project development objectives. .

From a legal standpoint, this study on the preliminary assessment of security risks meets the environmental and social standards 1 and 4 (NES1 and NES4) of the World Bank. Also, at the national level there are several legal texts in the field of security in general and the protection of the environment which are important to take into account including the Constitution of November 25, 2010, Law n ° 2017-06 of March 31, 2017 determining the fundamental principles of the organization of civil protection in Niger, The regulatory part of the labor code,, Ordinance No. 93-015 of March 2, 1993 setting the principles of Orientation of the Rural Code.

At the institutional level, the National Defense and Security Forces (FDS) made up of the Niger Armed Forces, the National Police, the National Gendarmerie, the Niger National Guard, Water and Forests and National Customs, are the main official institutions at the national level responsible for ensuring internal security and public order. They are supported in their mission by other forces present on the national territory within the framework of interstate military cooperation (the BARKHANE force, EUCAPE SAHEL.

For a number of years, security has become an important and even crucial issue in Niger.

Over the past two decades, violence in rural areas has worsened on the border between Mali and Niger, against a backdrop of rivalries between communities for control of space and states' difficulty in regulating local conflicts. In the wake of the Arab-Tuareg rebellions of the 1990s and 2000s, access to weapons of war changed the nature of violence and made it far more deadly. Little by little, a generation of young men living by the profession of arms was formed in this region. The latter are mainly from nomadic communities (in particular Tuareg Daoussaak and Fulani) and sometimes even foreign mercenaries. Political entrepreneurs have used them to form community militias, mainly in Mali but also in Niger, with the Peulh militia of North Tillabéri, a border region of North-West Niger particularly affected by violence. Thus, towards the end of 1998, the security situation began to deteriorate in the Tillabéri region due to the circulation of arms and the rise in tensions between the communities. In a regional context undermined by terrorism and confronted with the social consequences of the virtual absence of economic development, Niger is today confronted with

immense challenges, the success of which depends on the maintenance of peace and security on the territory. . The events in Mali with the presence of Al Qaeda in the Islamic Maghreb (AQIM) and the appearance of Boko Haram in northern Nigeria and the Lake Chad region, put Niger in a situation of almost encirclement. Confronted with vast territories to control, Niger is particularly vulnerable to the instability that is raging in the Sahelo-Saharan strip. The country faces multiple and multifaceted terrorist actions and worrying cross-border crime (trafficking in arms, ammunition, explosives, drugs, migrants, human beings). Their impact on social, political, religious and economic life is incalculable given the country's position.

In the PIDUREM intervention area, the security situation is as follows:

- Agadez region: armed banditry, residual insecurity, migrant smuggling;
- Maradi region: armed banditry, residual insecurity, cross-border crime;
- Tillabéri and Tahoua regions: armed banditry, residual insecurity, repeated incursions by non-state armed groups (GANE);
- Diffa region: armed banditry, residual insecurity, repeated attacks by non-state armed groups (GANE) followed by deaths and kidnapping of civilians;
- Dosso region: armed banditry, residual insecurity;
- Zinder region: isolated acts carried out by certain groups of young people in urban centers;
- Niamey region: petty crime (theft, vehicle hold-ups, etc.), threat of kidnapping and protest movements.

The risk factors in the PIDUREM area are the security context, attacks on camps and military patrols by the GANEs and their incursions into villages and municipalities, displacement of populations to the most secure areas, inter-community conflicts, poverty, environmental degradation, climate change, food insecurity, and the remoteness of certain municipalities.

The main risk factors become risks when there is exposure. The project, that is to say the personnel, goods, service providers and all the means that will be deployed will be exposed to these risks. The main risks identified for PIDUREM are therefore:

- The risks of attacks, vehicle removal or project infrastructure
- Risks of abandonment of sites or project achievements
- The risks of changing the project's priorities or objectives
- The risks of increasing new needs, reorientation of project investments
- Risks of suspicion, lack of manpower, sabotage of project achievements
- The risks of inter-community conflicts
- The risks of theft / vandalism.

The assessment of these risks yielded the following results:

□ Three priority 2 risks: (i) Risks of attacks, removal of vehicle or project infrastructure, (ii) risks of increased needs, reorientation of project investments, (iii) risks abandonment of sites or project achievements: which have a lower probability of occurrence and moderate damage. To be treated in a second step. The danger or exposure to it is not negligible and improvements or preventive measures must be taken in order to remove the danger or reduce the risk assessment.

□ Four priority 3 risks: (i) risks of changing project priorities or objectives, (ii) risks of suspicion, lack of manpower, sabotage of project outputs, (iii) risks of inter-community conflicts, (iv) risks of theft / vandalism: those with a medium to low probability of occurrence and acceptable damage. To be treated later, no urgent improvement. The danger or exposure to it is real but does not present an emergency character in its treatment.

Based on this analysis of security risks based on risk factors, the assessment of security risks was made for the target municipalities. The risk assessment at the level of the different municipalities of intervention of the project is presented in the following table:

Table 1 : Risques globaux de sécurité par commune d'intervention du PIDUREM

Région	Department s concerned	Municipalities of intervention	RISKS					
			Attacks, removal of vehicles or project infrastructure	Abandonment of project sites or achievements	Reorientation of project investments	Suspicious, lack of manpower, sabotage of project achievements	Risks of theft / vandalism of project property	Intercommunity conflicts
Agadez	Tchirozerine	Agadez	High	Medium	Low	High	High	High
Diffa	Diffa	Diffa	High	Medium	Low	High	High	High
Dosso	Gaya	Gaya;	High	Medium	Low	High	High	High
	Dosso,	Dosso	High	Medium	Low	High	High	High
Maradi	Madarounfa	City of Maradi	High	Medium	Low	High	High	High
	Tessaoua ;	Tessaoua ;	High	Medium	Low	High	High	High
Tahoua	Tahoua;	City of Tahoua	High	Medium	Low	High	High	High
	Illéla	Illéla ;	High	Medium	Low	High	High	High
Tillabéri	Tillabéri	Tillabéri	High	Medium	Low	High	High	High
	Kollo;	Kollo	High	Medium	Low	High	High	High
	Tera;	Tera;	High	Medium	Low	High	High	High
	Say,	Say,	High	Medium	Low	High	High	High
Zinder	Ville de Zinder	City of Zinder	High	Medium	Low	High	High	High
Niamey	Niamey	Niamey	High	Medium	Low	High	High	High

High  Medium  Low 

The management of security risks in the intervention areas of the PIDUREM program requires an in-depth examination of the main risks identified and assessed, as well as the responsibilities of the various actors at all levels. Then a risk management plan will be drawn up which includes preventive and protective measures. The Risk Management Plan is planned at the start of the program; however we suggest avenues for risk management, in particular the measures to be taken. To do so, the PGS will rely on the following measures:

- Safety culture : strengthening a safety culture at work aims to develop a perception of risk shared by all members of the company, with the result of a set of safe behaviors and practices that significantly reduce the frequency and the severity of the accidents ;
- Preventive measures : the PIDUREM program will put in place a strategic planning system that will be based on the main risk factors ;
- Protective measures : In other words, the project will put in place actions to mitigate the effects, a complaints management mechanism and compensation measures ;
- Community engagement and grievance mechanism related to security issues. In accordance with NES1 and NES 4 standards of the World Bank's Environmental and Social Safeguarding Policies, PIDUREM commissioned this preliminary assessment study of security risks in its areas of intervention. These are mainly risks related to the security context of Niger animated by non-state armed groups, the displacement of populations fleeing conflicts, cross-border insecurity, food insecurity resulting from climate effects.... These risks may worsen if arrangements are not made in time and the project has an interest in taking appropriate measures to ensure sustainable investments and be able to restore and stabilize this area of the Sahel.

Thus, the analysis of the security context of the PIDUREM intervention areas and the perception of security risks by the stakeholders, made it possible to assess the impacts of the main identified risks and to propose relative overall measures. These mainly include: (i) the culture of safety, risk prevention, protection of people and property, compliance with safety instructions, establishment of the complaint's management mechanism and involvement of all the actors. These measures are intended to carry out project activities in safe conditions.